

# PAYS D'UZÈS

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS

JUIN 2014 NOV 2014 - N°2



■ REPÈRE

## UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL

■ LA MOBILISATION POUR  
L'EMPLOI P.8

■ LES MATINÉES PETITE  
ENFANCE P.9

■ LES RENDEZ-VOUS DE  
L'ÉTÉ P.11



**PAYS D'UZÈS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# RETROSPECTIVE



- 1 Le Temps des Cerises © M. Genvrin
- 2 Sentier d'interprétation des Concluses à Lussan © M. Genvrin
- 3 Rénovation du puits à la Bruguière © D. Godefroy
- 4 Noël 2013 dans les crèches © CCPU
- 5 7<sup>ème</sup> Forum pour l'emploi © J.C. Carrara Ville d'Uzès
- 6 Atelier peinture avec N. Minck à St Quentin la Poterie © CCPU
- 7 « Le Mille pattes » de St Laurent la Vernède © CCPU
- 8 Carnaval dans les crèches © CCPU

1	2
3	4
6	7



# COORDONNÉES CCPU



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS**  
 9 avenue du 8 mai 1945  
 BP 33122 - 30703 UZÈS CEDEX  
 tél. 04 66 03 09 00  
 fax 04 66 03 20 59  
[www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)



tél, 04 66 03 09 00  
 mél. [contact@ccpaysduzes.fr](mailto:contact@ccpaysduzes.fr)



tél, 04 66 03 09 00  
 mél. [a.haegeli@ccpaysduzes.fr](mailto:a.haegeli@ccpaysduzes.fr)



tél, 04 66 22 84 47  
 mél. [c.atger@ccpaysduzes.fr](mailto:c.atger@ccpaysduzes.fr)



tél, 04 66 03 09 00  
 mél. [urbanisme@ccpaysduzes.fr](mailto:urbanisme@ccpaysduzes.fr)

## ■ PERSPECTIVES

“ À vos agendas pour les manifestations de l'été ! ”



Dans ce second numéro du magazine Pays d'Uzès, vous découvrirez les dernières actualités et les actions menées par la CCPU sans oublier les indispensables rendez-vous de l'été, avec des loisirs pour tous de mai à septembre.

Partez à la découverte de nos villages de caractère, dégustez et savourez les produits du terroir et partagez de nouvelles expériences artistiques avec les spectacles de rues du « Temps des Cerises » ...

Le fil rouge de ces manifestations, c'est la convivialité, les échanges entre les habitants et les touristes. Elles sont complémentaires des initiatives locales, festivals et autre fêtes votives ancrés dans nos traditions. Alors à vos agendas !

Je vous donne rendez-vous au prochain numéro, celui de l'automne, pour vous présenter le projet de territoire, dont il est question dans le dossier de ce numéro. D'ici là, je vous invite à consulter le dernier rapport d'activités 2013 de la CCPU en ligne sur [www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr) et vous souhaite de passer de bonnes vacances estivales.

**Le Président,  
Jean-Luc CHAPON**

PAYS D'UZÈS, LE MAGAZINE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS.

-----  
Directeur de la publication :  
Dominique SERRE  
Rédacteur en chef : Christophe VIEU  
Communauté de communes Pays d'Uzès  
9 avenue du 8 mai 1945  
BP 33122 - 30703 Uzès Cedex  
tél. 04 66 03 09 00 - fax 04 66 03 20 59  
[www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)  
Crédit photo couverture : C. Sonzani



Conception - réalisation - conseil éditorial  
Barcelona & co - 8, rue de Berne  
30000 NIMES - [www.barcelona-co.fr](http://www.barcelona-co.fr)

## ■ SOMMAIRE

POINT DE VUE .....	<b>04</b>
REPÈRE .....	<b>05</b>
PANORAMA .....	<b>08-11</b>



## POINT DE VUE



POINT DE VUE est la rubrique mise à votre disposition pour vous permettre de poser toutes les questions de fond ou d'actualité au sujet de la CCPU  
Ecrivez-nous par mail à : [contact@ccpaysduzes.fr](mailto:contact@ccpaysduzes.fr) ou par boîte postale à : Communauté de communes Pays d'Uzès  
9 avenue du 8 mai 1945  
BP 33122 - 30703 Uzès Cedex

© CCPU

## PANNEAUX DE RANDONNÉE

### *Que faire en cas de découverte de panneaux cassés sur les chemins de randonnée ?*

La CCPU assure la gestion, l'entretien et le balisage des 610Km de sentiers du Schéma Local de la Randonnée. Des conventions ont été signées avec diverses associations telles que le Centre Social Intercommunal de St Quentin la Poterie et les associations Rando-Cèze ou "Le Transfo" qui participent aussi à l'entretien et au balisage de ces chemins.

La gestion est centralisée au Service Environnement-Atelier de la CCPU qui se charge de coordonner et répartir les interventions entre les structures. Une éco-veille est également réalisée par le Département.

Chacun peut contribuer à améliorer le suivi et la qualité de ces sentiers balisés et labellisés, en signalant tout dysfonctionnement, comme un panneau cassé (cf. photo), un balisage difficile à interpréter...

Pour cela vous êtes invités, à relever le lieu exact du problème constaté (commune, lieu-dit...), les références éventuelles (voir au dos des panneaux), la nature de l'incident, une photo est toujours utile... et à transmettre ces éléments à l'adresse suivante : [contact@ccpaysduzes.fr](mailto:contact@ccpaysduzes.fr) ou par téléphone au 04 66 03 09 00.

## COLLECTE DES DÉCHETS

### *Qui collecte les déchets depuis la dissolution des 2 syndicats Ordures Ménagères sur les communes d'Aubussargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Fois-sac, Garrigues Ste Eulalie et St Dézéry?*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la CCPU a repris l'activité des syndicats de Massargues (collecte, tri et traitement) et de Choudeyragues (déchetterie).

Les contrats en place ont été repris par la CCPU, via une délégation de service public, assurant la continuité pour les habitants des communes concernées.

- La société OCEAN assure le ramassage des Ordures Ménagères en porte à porte : les mardis et samedis matins pour les déchets habituels (résidus de cuisine, articles d'hygiène, déchets d'entretien domestique...) le jeudi matin pour le tri (emballages vides en plastique, mé-

tal ou carton).

- La société VIAL assure le ramassage des colonnes de verre et revues en apport volontaire, environ une fois par mois.
- La société CEVENNES DECHETS assure l'enlèvement et le transport des bennes de la déchetterie.

Des campagnes de broyage des déchets verts et de collecte de plastique agricole sont organisées ponctuellement à la déchetterie de Garrigues Ste Eulalie qui continue de fonctionner sur la même organisation (horaires, communes bénéficiaires...).

# UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL !



Pour la première fois, vous avez élu les 23 et 30 mars derniers vos conseillers communautaires. Dans les communes de plus de 1000 habitants, les bulletins comportaient les deux listes, municipales et intercommunales, dans celles de moins de 1000 habitants, le maire est devenu automatiquement le représentant à la CCPU.

“ La première action à lancer est l'élaboration du projet de territoire. ”

C'est donc un conseil au complet (56 délégués issus de nos 31 communes ; voir liste) qui a élu son Président le 14 avril dernier, Jean Luc Chapon, maire d'Uzès, ville centre et la commune la plus peuplée de la CCPU. Pour assurer la gouvernance de l'institution, il est assisté de 14 vice-présidents réunis au sein du bureau, chargé de valider les projets, d'examiner l'impact budgétaire des actions menées par l'intercommunalité et de préparer les conseils communautaires. Chaque vice-président dispose d'une délégation qui lui est propre. En cas de besoin, il peut se faire assister d'une commission, instance de préparation et de discussions sur les dossiers.

« Les élections sont passées, il importe désormais de piloter la CCPU dans le consensus. C'est pourquoi j'ai proposé la première vice-présidence à Yvon Bonzi, maire de St Quentin la Poterie, deuxième commune de la communauté. Je note un climat constructif, et je m'en félicite dans l'intérêt du territoire » précise Jean Luc Chapon.

La première des actions à lancer est l'élaboration du projet de territoire, dossier confié au premier vice-président. « *Avant l'été, nous prendrons des initiatives afin de définir avec les élus la méthode d'élaboration. Cette phase est cruciale, car l'enjeu est de définir les orientations du territoire pour les années à venir* ». Ainsi, la communauté bénéficiera d'une feuille de route pour tout le mandat de 6 ans. Bien sûr, il s'agira de tenir compte de la situation financière, notamment en raison de l'effort demandé par le gouvernement aux collectivités. « *Ceci nous obligera à être créatif tout en étant raisonnable* » s'enthousiasme Yvon Bonzi. Rendez-vous dans le prochain numéro pour découvrir le projet de territoire. ■

## ■ LES 56 DÉLÉGUÉS TITULAIRES DE LA CCPU

NOM	PRÉNOM	COMMUNE
AMALRIC	Joel	FOISSAC - Maire
ALVARO	Marie-Michèle	St VICTOR DES OULES - Maire
BARBERI	Bernard	St HIPPOLYTE DE MONTAIGU - Maire
BETIRAC	Romain	UZES
BOISSON	Luc	St MAXIMIN - Maire
BONNEAU	Muriel	UZES
BONNEAU	Gérard	UZES
BONZI	Yvon	St QUENTIN LA POTERIE - Maire
BOUAD	Denis	BLAUZAC - Maire
BOUYALA	Christophe	UZES
BOYER	Daniel	AIGALIERS - Maire
CAUNAN	Jacques	UZES
CHAPON	Armelle	SAINT QUENTIN LA POTERIE
CHAPON	Jean-Luc	UZES - Maire
CRÉSPY	Guy	SANILHAC-SAGRIES - Maire
De SEGUINS COHORN	Thierry	UZES
DELBOS	Thérèse	MONTAREN ET St MEDIERS
DUREL	Anne-Claire	BLAUZAC
EKEL	Dominique	VALLERARGUES - Maire
FOUQUART	Jean-Claude	AUBUSSARGUES
GAUTIER	Bernard	UZES
GAYTE	Jacques	FONTARECHES - Maire
GERVAIS	Christophe	BOURDIC - Maire
GILET	Hélène	UZES
GISBERT	Pascal	LA BASTIDE D'ENGRES - Maire
GODEFROY	Didier	LA BRUGUIERE - Maire
GUARDIOLA	Joseph	St LAURENT LA VERNEDE - Maire
GUERBER	Michel	LUSSAN
JEAN	Gérard	St QUENTIN LA POTERIE

NOM	PRÉNOM	COMMUNE
KIÉLPINSKI	Didier	GARRIGUES Ste EULALIE - Maire
MANCHON	Jean-Claude	BELVEZET - Maire
MARCHAL	Jean-Marc	COLLORGUES - Maire
MAURIN	Jérôme	UZES
MAZIER	Francis	SERVIERS ET LABAUME - Maire
MICHEL	Pierre	MONTAREN ET St MEDIERS
PEREZ	Nicole	FLAUX - Maire
PESENTI	Régine	St QUENTIN LA POTERIE
PETIT	Christian	BARON - Maire
PEUCHERET	Séverine	UZES
PIETTE	Alexis	MONTAREN ET St MEDIERS
PIETTE	Cindy	UZES
PLATON	Frédéric	St DEZERY - Maire
RAYSSIGUIER	Nathalie	St SIFFRET - Maire
RIEU	Bernard	VALLABRIX - Maire
SALQUE	Frédérique	ARPAILLARGUES
SAORIN	Jean-Claude	LA CAPELLE MASMOLÈNE - Maire
SEPET	Caroline	UZES
SEROPIAN	Frank	UZES
SERRE	Dominique	POUGNADORESSE - Maire
TAVERNIER	Eve	UZES
VALANTIN	Alain	ARPAILLARGUES AUREILHAC - Maire
VALMALLE	Marie-Françoise	UZES
VERDIER	Fabrice	FONS SUR LUSSAN - Maire
VEYRAT	Luc	St QUENTIN LA POTERIE
VILLE-FRANCHE	Isabelle	St QUENTIN LA POTERIE
VINCENT	Dominique	St SIFFRET - Maire

# LES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCPU



**Jean Luc Chapon**  
Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès



**Yvon BONZI**  
1<sup>er</sup> Vice-président :  
Délégation Générale et projet de territoire



**Dominique SERRE**  
2<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de communication et manifestations culturelles



**Dominique VINCENT**  
3<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de SPANC, gestion des rivières et fourrière animale



**Luc BOISSON**  
4<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de sécurité



**Dominique EKEL**  
5<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière d'agenda 21, DFCL, transport et schéma local de randonnée



**Christian PETIT**  
6<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de tourisme et haut débit



**Franck SEROPIAN**  
7<sup>ème</sup> Vice-président,  
Délégation en matière d'infrastructures culturelles et sportives



**Alain VALANTIN**  
8<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de gestion des bâtiments et matériel de festività



**Christophe GERVAIS**  
9<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de zones d'activités économiques



**Jean-Claude MANCHON**  
10<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de petite enfance et d'enfance



**Frédéric PLATON**  
11<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière d'urbanisme et de mutualisation des services



**Marie-Michèle ALVARO**  
12<sup>ème</sup> Vice-présidente :  
Délégation en matière de finances



**Pierre MICHEL**  
13<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière de politique de l'emploi



**Michel GUERBER**  
14<sup>ème</sup> Vice-président :  
Délégation en matière d'agriculture et de déchets ménagers

## LA MOBILISATION POUR L'EMPLOI

La CCPU multiplie les initiatives et partenariats pour favoriser la recherche et le retour à l'emploi.



### LE RELAIS EMPLOI

Pour le compte de la CCPU, l'association ADDÉEI SUD anime le Relais Emploi de l'Uzège qui propose un service de proximité à destination des demandeurs d'emplois ou des salariés mais aussi des entreprises.

Situé Place des Cordeliers, immeuble Alzon à Uzès sert de lien entre Pôle Emploi, les employeurs et les demandeurs d'emploi.

En dehors des services dits « en libre accès » (internet, documentation...), une aide à la rédaction des CV et lettres de motivation est apportée sous forme d'animation et de nombreu-

ses actions sont menées en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune du Gard Rhodanien ou la Cité des métiers du Gard.

### L'OPÉRATION « MOBILITÉ EN UZÈGE »

Cette initiative pour l'emploi est complétée par l'action « mobilité » également cofinancée par le Conseil Général.

Ainsi, il s'agit de prêter contre une petite participation financière des véhicules 2 roues (5 € la journée ou 10 € par semaine) et 4 roues (10 € la journée ou 20 € par semaine) à toute personne justifiant d'un contrat de travail ou d'une entrée en formation. La location des véhicules s'effectue après prescription auprès des professionnels de l'emploi et de l'insertion.

« Une initiative utile et concrète, qui prend tout son sens sur notre territoire rural où il est parfois difficile de conjuguer emploi et mobilité » se félicite Pierre Michel, Vice-Président en charge de l'emploi.

Contacts:  
Tél : 04 66 01 75 58 / action.mobilite@addeei-sud.fr

### LA MISSION LOCALE JEUNES DU GARD RHO-DANIEN UN COUP DE POUCE POUR LES 16 / 25 ANS

Elle intervient pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans, autour de 3 axes :

- 1 > La construction du projet professionnel,
- 2 > La prise en compte des nécessités de la vie quotidienne (santé, logement, activités de loisirs...)
- 3 > L'accès à l'emploi.

Sur le territoire de la CCPU, la MLJ tient des permanences à :

#### Uzès

Lieu : Relais Emploi de l'Uzège / Fréquences hebdomadaires : lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 04 66 89 09 34

#### Garrigues Ste Eulalie

Lieu : Mairie de Garrigues Sainte Eulalie / Fréquences hebdomadaires : mardi (tous les 15 jours) de 9h à 12h sur RdV

Tél : 04.66.81.24.07

#### Saint Quentin la Poterie

Lieu : Centre Social Intercommunal de St Quentin la Poterie / Fréquences hebdomadaires : vendredi (tous les 15 jours) de 14h à 16h30 sur RdV.

Tél : 04.66.22.42.07 ■





## PETITE ENFANCE

## LES MATINÉES « PETITE ENFANCE »

Crèche, micro-crèche, assistante maternelle agréée, garde à domicile, Lieu d'Accueil Parents Enfants... ?

Lorsque les familles sont en recherche d'un mode de garde pour leur tout-petit ou encore d'un espace de rencontres et d'échanges sur leur quotidien de parent, il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser ni de connaître les différentes possibilités d'accueil disponibles sur le territoire.

Le service petite enfance de la CCPU organise chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois un rendez-vous spécial « familles » à la Maison de la Petite Enfance à St Quentin la poterie.

### Espace d'accueil, d'information et d'orientation.

Les directrices des structures et la responsable du Relais Assistantes Maternelles (RAM) se tiennent à disposition des parents et futurs parents, de 9h00 à 12h30, sans rendez-vous.

L'objectif est de pouvoir renseigner les usagers sur les modalités d'inscriptions, les tarifs et les offres de garde les plus adaptées en fonction de chaque demande et des disponibilités des structures.

La responsable du Relais Assistantes Maternelles (RAM) est quant à elle présente afin de renseigner les familles sur les modalités d'embauche d'une assistante maternelle agréée ou dans le cadre d'une garde à domicile.

### Lieu des inscriptions sur la liste d'attente des crèches de la CCPU.

Les inscriptions sur la liste d'attente en structure d'accueil collectif sont regroupées et s'effectuent uniquement lors de ces matinées.

Aucun document administratif n'est nécessaire pour la préinscription.

L'attribution des places en crèche et micro-crèche est ensuite validée en commission spécifique. ■

### Contacts et informations :

[www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)  
rubrique « petite enfance & enfance »  
Direction Petite enfance & Enfance,  
Tél : 04 66 22 84 47  
[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)  
(site de la CAF). ■

Parents et futurs parents,  
vous êtes invités aux

**“Matinées  
Petite Enfance”**

**LES MERCREDIS SUIVANTS :**

Mercredi 16 juillet 2014  
Mercredi 17 septembre 2014  
de 9h00 à 12h30,  
sans rendez-vous.

→ Espace d'accueil, d'information et d'orientation.  
→ Inscription sur la liste d'attente des crèches de la CCPU.  
→ Renseignements sur l'embauche d'une Assistante Maternelle agréée.

À la Maison de La Petite Enfance  
Rue du stade (parking de la crèche) • Saint-Quentin-la-Poterie

Informations au 04 66 22 84 47

Crédit : www.famille360.com

## COMMUNICATION



# 6308 VISITES

sur le site internet de la CCPU depuis sa création en décembre ! ■



## DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE

La CCPU assure la gestion des pistes de Défense des Forêts contre l'Incendie dont l'objectif est de permettre un accès rapide au plus près d'un départ de feu.

Chaque année, un programme de travaux est élaboré par le Conseil Général à l'échelle du département. Il s'agit soit de normaliser les pistes, soit de les entretenir (notamment par le débroussaillage).

Les travaux de normalisation et d'entretien répondent à un cahier des charges très précis comme la largeur des pistes, la hauteur de coupe... élaboré par le Conseil Général.

Dominique Ekel, Vice-Président en charge du dossier précise : « Outre ces considérations techniques, nous prenons soin de réaliser ces travaux en protégeant l'environnement

notamment en respectant les périodes de reproduction pour ne pas nuire à la faune et les contraintes liées aux zones préservées... »

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 70% : 31,5% par l'Etat et 38,5% par l'Europe, le reste étant à la charge de la CCPU.

En 2013, deux nouvelles pistes ont été normalisées et validées sur Sanilhac-Sagriès et Flaux. Cinq autres pistes sur Fontarèches, la Bruguière, Lussan et Vallérargues ont fait l'objet d'importants travaux d'entretien dont la deuxième tranche aura lieu à l'automne 2014.

Le coût total des travaux s'élève à 70 367,00 € HT, dont 50 000 € HT de subvention.

Pour 2014, un programme de normalisation de 9 pistes est en cours sur



14 communes du territoire. Le conseil communautaire a approuvé la proposition d'opération du Conseil Général pour un montant de 388 429,58 € HT dont 272 000 € HT d'aide publique. Le dossier est actuellement dans l'attente d'une réponse concernant la demande de subvention. Si celle-ci est accordée, les premiers travaux de normalisation pourraient démarrer fin 2014, début 2015. ■

## NATURA 2000 « LES GARRIGUES DE LUSSAN »

Depuis le 10 mars 2014, la Communauté de communes n'est plus la structure animatrice du site Natura 2000 « Garrigues de Lussan » au bénéfice du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (désigné par le collège des élus en février dernier).

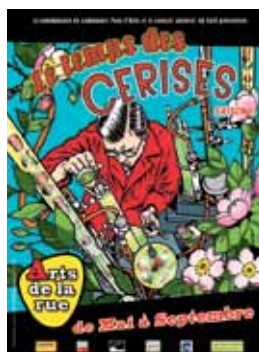
Néanmoins, au titre de sa compétence

Natura 2000, la CCPU continuera de siéger au sein du Comité de pilotage, entité en charge de valider les actions menées sur ce site.

Pour plus d'informations, consulter le site de la CCPU, rubrique « Environnement – Natura 2000 ». ■



# LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2014



<b>04.07</b>	18h à 20h	COLLOGUES	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>09.07</b>	19h à 00h	SAINT-QUENTIN-LA POTERIE	MARCHÉ NOCTURNE
<b>10.07</b>	18h à 20h	BELVEZET	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>11.07</b>	18h à 20h	ST HIPPOLYTE DE MONTAIGU	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>16.07</b>	19h à 00h	FLAUX	MARCHÉ NOCTURNE
<b>17.07</b>	18h à 20h	LUSSAN (VDC)	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>18.07</b>	18h à 20h	BARON	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>23.07</b>	19h à 00h	LA CAPELLE-MASMOLÈNE	MARCHÉ NOCTURNE
<b>25.07</b>	18h à 20h	ST LAURENT LA VERNEDE	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>30.07</b>	19h à 00h	BLAUZAC	MARCHÉ NOCTURNE
<b>31.07</b>	18h à 20h	VALLERARGUES	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>01.08</b>	18h à 20h	FONTARECHES	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>05.08</b>	9h30 à 11h30	LA BASTIDE D'ENGRAS	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>06.08</b>	19h à 00h	SAINT-SIFFRET	MARCHÉ NOCTURNE
<b>08.08</b>	19h à 00h	LA BRUGUIÈRE	MARCHÉ NOCTURNE
<b>12.08</b>	9h30 à 11h30	ST LAURENT LA VERNEDE	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>13.08</b>	18h à 20h	LUSSAN (VDC)	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>15.08</b>	18h à 20h	VALLABRIX	VISITE GUIDÉE SUIVIE DU MARCHÉ NOCTURNE
<b>19.08</b>	9h30 à 11h30	FONS SUR LUSSAN	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>20.08</b>	19h à 00h	SAINT-MAXIMIN	MARCHÉ NOCTURNE
<b>22.08</b>	18h à 20h	LA BRUGUIÈRE	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
	19h à 00h	SANILHAC - SAGRIES	MARCHÉ NOCTURNE
<b>26.08</b>	9h30 à 11h30	POUGNADORESSE	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>27.08</b>	19h à 00h	MONTAREN	MARCHÉ NOCTURNE
<b>29.08</b>	18h30	FLAUX	ARTS DE RUE - TEMPS DES CERISES
<b>02.09</b>	9h30 à 11h30	BELVEZET	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>04.09</b>	18h à 20h	LUSSAN (VDC)	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>09.09</b>	9h30 à 11h30	COLLOGUES	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>11.09</b>	18h à 20h	ST HIPPOLYTE DE MONTAIGU	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>16.09</b>	9h30 à 11h30	BARON	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>18.09</b>	9h30 à 11h30	LA BASTIDE D'ENGRAS	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>23.09</b>	9h30 à 11h30	VALLABRIX	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>25.09</b>	18h à 20h	LA BRUGUIÈRE	VISITE GUIDÉE « HISTOIRES DE CLOCHERS »
<b>28.09</b>	11h30	POUGNADORESSE	ARTS DE RUE - TEMPS DES CERISES

NOUVEAUX HORAIRES

# Les navettes

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PAYS D'UZÈS**

À PARTIR DU  
**1<sup>er</sup> juin**  
2014

SERVICE  
GRATUIT

GRATUIT

VERS LES MARCHÉS D'UZÈS  
& DE BAGNOLS/CÈZE

TÉLÉCHARGEZ  
les horaires et  
les trajets sur  
[http://www.ccpaysduzes.fr/  
tourisme-culture/navettes](http://www.ccpaysduzes.fr/tourisme-culture/navettes)

